

DOSES ET USAGES

Usage homologué	Dose	Nombre application max / an	DAR
Vigne-traitement parties aériennes-mildiou(s)	2,8 L/ha	2	28 jours

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/sanco_pesticides

MODE D'ACTION

AMALINE® FLOW est un fongicide préventif associant de façon complémentaire la zoxamide et le cuivre du sulfate de cuivre tribasique pour lutter contre le mildiou de la vigne. La zoxamide pénètre rapidement dans les cires cuticulaires des feuilles et des grappes et agit en se fixant sur les tubulines et en inhibant la multiplication cellulaire du champignon. Le cuivre du sulfate de cuivre tribasique est un fongicide multi-sites qui renforce et complète l'action de la zoxamide en inhibant la germination des spores du mildiou **AMALINE® FLOW**. L'absorption rapide de la zoxamide dans les cires cuticulaires et la formation du sulfate de cuivre tribasique rend **AMALINE® FLOW** très résistant au lessivage.

RÉSISTANCE

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

AMALINE® FLOW contient de la zoxamide. Le nombre de traitements avec des produits contenant cette matière active est limité à 3 applications par an. Ceci permet l'intégration de **AMALINE® FLOW** dans un programme de protection contre le mildiou de la vigne.

CONDITIONS D'EMPLOI

AMALINE® FLOW s'utilise à partir de la nouaison jusqu'à 28 jours avant la récolte.

AMALINE® FLOW doit être appliqué en traitement préventif. Il peut être utilisé durant toute la période de risque communiquée par les Stations d'Alertes Agricoles en tenant compte des caractéristiques propres à votre exploitation.

AMALINE® FLOW est homologué à la dose de 2,8 L/ha. Le traitement annuel de la vigne est limité à 2 applications espacées de 8 à 12 jours.

Opérer un minimum de 3 rinçages de la cuve après utilisation de la préparation.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

La formulation de **AMALINE® FLOW** s'utilise en traitement des parties aériennes dans tous les types d'appareils de pulvérisation, y compris ceux à volumes réduits. Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie de **AMALINE® FLOW** s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent. Bien agiter le bidon avant l'emploi. Verser directement la quantité nécessaire de **AMALINE® FLOW** dans le réservoir du pulvérisateur aux 3/4 rempli d'eau sous agitation et compléter le remplissage en maintenant l'agitation. Rincer immédiatement le bidon vide et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

SÉLECTIVITÉ

AMALINE® FLOW présente une excellente sélectivité sur tous les cépages de la vigne testés. Appliqué selon nos recommandations, **AMALINE® FLOW** n'a aucun effet néfaste, ni sur la vinification, ni sur la qualité du vin ou des eaux de vie. Risque de marquage sur raisin de table.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

AMALINE® FLOW doit être pulvérisé de façon homogène. Le pulvérisateur devra être parfaitement réglé, les jets et débits vérifiés pour limiter les manques et les surdosages. La vitesse d'avancement sera adaptée afin de réaliser une couverture et une pénétration parfaite de l'ensemble de la végétation, et d'éviter tout risque de dérive (ne pas traiter par vent de force supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort). La qualité de pulvérisation et la couverture des parties végétales à protéger sont des éléments clés de l'efficacité.

MÉLANGES

Suivre la réglementation en vigueur. Les mélanges avec les engrais foliaires sont déconseillés et sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Faire un test préalable.

AMM: 2090132

Composition: 266,6 g/L de cuivre du sulfate de cuivre tribasique + 40 g/L de zoxamide

Formulation: Suspension concentrée (SC)



Fongicide vigne

AMALINE® FLOW

PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre.
- En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique. De manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et la FDS. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

NETTOYAGE

Éliminer les eaux de rinçage et les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour l'opérateur, porter des gants et des vêtements de protection pendant les phases de mélange/chargement. Pour le travailleur, porter un vêtement de protection. Lors d'une pulvérisation par voie terrestre ou aérienne, un soin tout particulier doit être apporté afin d'éviter des dérives de pulvérisation en dehors de la zone ciblée, dans ou sur les étangs, les cours d'eau ou les fossés de drainage. Une pulvérisation faite avec des gouttes de taille plus importante ou avec des buses adaptées (anti-dérive), diminue le risque de dérive, mais n'empêche pas la dérive si les pulvérisations sont effectuées de manière incorrecte ou en conditions environnementales défavorables.

C'est à l'opérateur de décider si le pulvérisateur est adapté à l'application envisagée et s'il est bien réglé. S'assurer de l'absence de dérive lui incombe également. Éviter toute contamination des eaux souterraines, de surface ou de distribution lors du remplissage, de la pulvérisation ou du rinçage des emballages et équipements de traitement.

Pour assurer la SECURITE PERSONNELLE des MANIPULATEURS et UTILISATEURS, observer soigneusement les précautions d'emploi de cette étiquette.

STOCKAGE

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Garder sous clé.

ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Lors de l'utilisation du produit, bien vider. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (www.adivalor.fr) ou autre service de collecte spécifique.



IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES



ATTENTION

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréés.

Délai de réentrée: 24 heures

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

EUH208: Contient de la zoxamide et de la benzothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.



Nufarm

Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.